



RAPPORT D'ACTIVITES
- ASSOCIATION -
LES BENEVOLES EN AIDES
HUMANITAIRES, JURIDIQUES
ET JUDICIAIRES

En abrégée

B.A.H.U.J

PERIODE : 2020/2022

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'ORGANISATION « LES B.A.H.U.J »

**CHAPITRE 2 : ORGANES DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION
LES B.A.H.U.J**

**CHAPITRE 3 : ACTIVITES REALISEES PAR LES B.A.H.U.J PENDANT LA
PERIODE ALLANT DE JUILLET 2020 A JUIN 2022**

**CHAPITRE 4 : REPERTOIRE NON EXHAUSTIF DES DOMAINES OU
SECTEURS NECESSITANT LES AIDES DIVERSES**

**CHAPITRE 5 : MODES OPERATOIRES OU MODES D'ACTION DES
B.A.H.U.J**

CHAPITRE 6 : LES DIVERS PARTENAIRES D'ACTIONS DES B.A.H.U.J

CHAPITRE 7 : PLAN D'ACTION 2022 DE L'ASSOCIATION LES B.A.H.U.J

**CHAPITRE 8 : PRESENTATION DES MEMBRES DU BUREAU DE
L'ASSOCIATION LES B.A.H.U.J**

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'ORGANISATION

La résurgence des crises de tous genres et l'émergence de nouvelles formes de conflits dans le monde entier constituent un défi majeur pour chaque Etat et tous les gouvernements étatiques indifféremment de leurs formes et de leurs géolocalisations, défi dont le relèvement s'impose absolument au Cameroun en particulier, en Afrique et dans le monde en général.

Par ailleurs, la précarité de la vie, le sentiment d'exclusion, la faiblesse des opportunités de travail, la corruption et la mauvaise gouvernance institutionnelle, engendrent d'énormes frustrations au sein des peuples et parmi les citoyens du monde.

Aussi, la plupart des Etats du monde sont-ils confrontés de plus en plus à de variétés multiformes de revendications qui, insuffisamment prises en compte, conduiraient et conduisent progressivement et à coup sûr, à la radicalisation.

De façon globale, le monde est en proie à un cycle infernal de violences sans précédent, avec sa cohorte de pillages et d'atrocités. En effet, le constat effroyable est que des chefs de guerres par-ci, des enfants soldats par-là, moult femmes et filles victimes de violences de toutes sortes... meublent lamentablement, le quotidien des communs des mortels, et que la quasi-totalité des opprimés reste généralement résignée dans la désespérance et planquée au cahot du désespoir. Les conséquences de la vie dans un tel contexte de cruauté extrême sont sinon gravissimes, du moins extrêmement préoccupantes, la facture humaine humain s'avère dès lors effroyable.

En République du Cameroun en particulier, il faut dire et le reconnaître en toute franchise, la précarité de la paix et la versatilité de la sécurité des personnes et de leurs biens, accentuées par l'insurrection de la secte terroriste dite à tort ou à raison islamique Boko Haram, connaissent malheureusement une menace supplémentaire due aux velléités sécessionnistes soutenues par certains tristement célèbres et hautement blâmables compatriotes mus par de médiocres, inavouées et inavouables ambitions politiciennes.

Les menaces ci-dessus dénoncées ont, et il faut les relever avec regret et véhémence, malencontreusement fragilisé à plus d'un titre la quiétude habituelle et la sérénité institutionnelle d'alors. Dès lors, l'Association les B.A.H.U.G s'est faite le devoir citoyen de ne pas rester inerte ou amorphe, de se donner un droit de regard sur ce qui se passe sur le théâtre des opérations actuelles, et surtout de faire d'une de ses préoccupations majeures le souci d'amélioration des aspects politico-économiques et sociaux du Cameroun en général, et des Régions en crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en particulier.

Dès lors, Les Bénévoles en Aides Humanitaires Juridiques et Judiciaires (B.A.H.U.J) comme leur nom l'indique, se sont donnés le devoir naturel et tout à fait bénévole, l'obligation citoyenne de prêter main forte au gouvernement de la République du Cameroun dans son rôle de sauvegarde de la cohésion sociale, de maintien de la paix et de l'ordre public.

Il n'est en effet pas superflu de préciser une fois négligées, l'aptitude à gérer un ensemble de mouvements de foule, de violences multiformes aussi bien sur les personnes que sur les biens privés et publics, pourraient déboucher sur une nouvelle crise humanitaire dans ces régions quasiment sinistrées en dépit des efforts étatique. Toute organisation citoyenne devrait à sa manière et dans le strict respect de la légalité républicaine, prêter main forte à l'Etat dans la recherche de la solution pour une sortie de crise.

Le plan de réponse humanitaire 2017- 2020 adopté au mois de Décembre 2016 par l'Etat est bien en phase avec les idées des penseurs formels et informels de

l'Association des B.A.H.U.J qui fait état de 2,9 millions de personnes et familles nécessitant une aide humanitaire d'urgence. Laquelle urgence s'est amplifiée avec la pandémie du COVID-19.

C'est fort de ce constat que les membres fondateurs des "**B.A.H.U.J**" ont décidé de mutualiser leurs forces et moyens dans le cadre d'une association, et ce, aux côtés de l'Etat Camerounais et de certaines associations et organisations, pour venir en aide aux catégories sociales plongées dans cette détresse, et dans le désespoir.

A la faveur d'une telle mission salutaire pour des personnes vulnérables, l'Etat camerounais, par le truchement de Monsieur le Préfet du Département du Wouri a, en date du 24 Juillet 2020, délivré au profit de l'Association les "**B.A.H.U.J**" *l'autorisation N°260/2020/RDA/C19/SAAJP*, lequel acte administratif consacre son existence légale et partant, sa personnalité juridique.

Dès lors, en sa qualité de personne morale, l'Association les "**B.A.H.U.J**" est désormais habilitée dans le cadre de sa mission sus décrite, à réaliser ses activités dans bon nombre de domaines aussi bien en République du Cameroun qu'à l'international et ce, en stricte conformité avec les dispositions des Traité Internationaux et des lois et règlements en vigueur.

Les précisons ci-dessus faites, ce qu'il y a lieu de retenir de notre humble organisation est que ladite organisation dite des **Bénévoles en Aides Humanitaires, Juridiques et judiciaires** en abrégée les "**B.A.H.U.J**," est une association apolitique, au spectre national et international, à but non lucratif, et dont l'objectif prioritaire et infaillible reste et restera de venir triplement en aides humanitaires, juridiques et judiciaires aux peuples et personnes en détresse sociale.

Le bénévolat qui est l'âme de l'action des B.A.H.U.J traduit un engagement citoyen, une participation au développement de la société. Lequel développement

est une démarche qui consiste à cultiver l'exploitation parcimonieuse et rigoureuses des opportunités et ressources disponibles, à mobiliser tous les bénévoles volontaires du Cameroun et de l'étranger, tous les acteurs économiques, sociaux et culturels du Cameroun et d'ailleurs, pour mettre en valeur les ressources humaines, valoriser les savoir-faire de la dynamique équipe des B.A.H.U.J, rester à l'écoute permanente des besoins des populations camerounaises, et y apporter des réponses idoines dans la mesure du possible et suivant les moyens disponibles, ou prêter main forte au Gouvernement de la République dans la recherche des dites solutions et la résolution définitive des urgences inventoriées.

L'Association les B.A.H.U.J, dès sa création, s'est fixé pour mission première le recrutement des bénévoles actifs, permanents ou ponctuels à l'effet d'accomplir efficacement ses missions d'aides à l'endroit des personnes en détresse. C'est ainsi qu'elle a recruté tant au Cameroun qu'à l'international des personnes aux compétences et expertises variées et avérées , dont le panel est aussi diversifié qu'éloquent (médecins, ingénieurs, magistrats, greffiers, avocats, huissiers de justice, notaires, enseignants, agriculteurs, commerçants, leaders religieux, leaders traditionnels, étudiants, chômeurs, *benskineurs* et bien d'autres).

Au jour d'aujourd'hui, les B.A.H.U.J dénombrent environ 700 bénévoles actifs dans différents secteurs d'activités. Outre le recrutement des bénévoles qui, jusqu'alors est en cours et restera permanent, l'Association des B.A.H.U.J et ses partenaires ont mené en quelques mois des projets ici et ailleurs pour défendre et promouvoir le respect des droits et libertés fondamentaux. Ce rapport d'activités est l'occasion de remercier sincèrement les organisations locales de défense des Droits de l'Homme, les partenaires techniques dont dépendent nos activités, ainsi que tous ceux qui partagent nos convictions et nous soutiennent tels les adhérents (es), les sympathisants(es) et les donateurs ou donatrices.

A cet effet, les bénévoles se doivent d'être motivés par un double sentiment :

- Celui d'« *être utiles et agir pour les autres* »,

- *Mais « sans pourtant s'oublier ».*

A la très haute attention de notre très respecté auditoire : Vous trouverez dans les lignes qui suivent et notamment en 06 axes ou points distinctifs, le modeste rapport des activités des B.A.H.U.J pour la période Juillet 2020 - Juin 2022 :

- I. LES ORGANES DE FONCTIONNEMENT DES B.H.U.J
- II. LES ACTIVITES REALISEES PAR LES BAHUJ
- III. LE REPERTOIRE DES DOMAINES NECESSITANT LES AIDES
- IV. LES DIFFERENTS MODES OPERATOIRES OU MODES D'ACTION DES B.A.H.U.J
- V. LES PARTENAIRES D'ACTION DES B.A.H.U.J
- VI. ET LE PLAN D'ACTION DES B.A.H.U.J 2022

CHAPITRE 2 : LES ORGANES DE FONCTIONNEMENT

Les organes de fonctionnement des B.A.H.U.J sont au moins de quatre ordres :

- **L'Assemblée générale**

Elle regroupe obligatoirement tous les membres de l'association. Elle est l'organe de propositions et d'analyses des objectifs de l'association, et est l'instance où les décisions se prennent à la majorité simple des voix des membres présents.

Elle regroupe obligatoirement tous les membres de l'association et se réunit en séance ordinaire toutes les fins du mois, à l'effet d'évaluer le fonctionnement de l'association. Elle peut aussi tenir des séances extraordinaires ou spéciales sur convocation du bureau exécutif ou des 2/3 de ses membres.

L'ordre du jour de chaque assemblée générale est arrêté par le bureau exécutif, proposé et adopté en assemblée générale par les membres présents au début de chaque séance de réunion.

- **Le Bureau Exécutif National**

Il est l'organe de gestion et de coordination de toutes les activités relatives à l'existence et à la vie de l'association.

Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre des décisions qui ne sont pas réservées à l'assemblée générale.

Il se réunit tous les dimanches et ses décisions sont prises à la majorité simple des voix. La voix du président restant prépondérante en cas de parité.

- **Les bureaux régionaux ou antennes.**

Il est institué dans chacune des dix régions du Cameroun ainsi que dans les pays étrangers où se trouvent des compatriotes membres de l'association, des bureaux régionaux ou antennes.

Ces bureaux sont chargés de l'implantation des missions de l'association dans leurs zones géographiques de compétence.

Toutefois, toutes les prises de décisions par ces bureaux relativement à la réalisation de tout acte susceptible d'engager l'association, devront être soumises à la stricte approbation du bureau exécutif national, lequel y marquera son accord tout en laissant trace écrite.

Ces bureaux doivent directement rendre compte de leurs activités à l'assemblée générale.

Les B.A.H.U.J disposent des antennes ou bureaux régionaux actifs et en cours de fonctionnement dans les pays ci-après :

- **CAMEROUN**
- **FRANCE**
- **ETATS-UNIS D'AMERIQUE**
- **BELGIQUE**
- **AFRIQUE DU SUD**
- **COTE D'IVOIRE**
- **ALLEMAGNE**
- **BULGARIE**

- **Les commissions**

Les commissions ont pour activité principale d'apporter leurs soutiens au Bureau Exécutif National dans la mise en œuvre des programmes sur le terrain. Nous pouvons citer entre autres la commission scientifique, la commission santé et bien-être, la commission renseignement et sécurité, la commission justice et paix, la commission événementielle.

➤ **La commission scientifique :**

Elle joue un rôle de soutien, d'encadrement et de conseils auprès du Bureau Exécutif National.

Elle est chargée de l'établissement et de la mise en œuvre des programmes scientifiques.

Les membres de la commission scientifique font office de délégués pour garantir une continuité dans la qualité et l'intégrité scientifique des manuscrits et des rapports des différentes commissions.

Cette commission est parallèlement chargée de la fourniture d'un forum de partage de connaissances et d'expériences.

Elle est également chargée de la formation des membres et travaille en collaboration avec les principaux acteurs concernés afin de partager et de promouvoir la recherche des résultats qui contribuent à la prise de décision finale par le Bureau Exécutif National.

➤ **La commission santé et bien-être :**

Elle est chargée de l'évaluation et de l'analyse des questions de santé (société, familles, entreprises) et d'y apporter ou proposer des solutions .Sont membres de cette commission, des médecins et des psychologues.

➤ **La commission chargée de la gestion des ressources humaines :**

Elle a pour mission de prendre toutes les dispositions régaliennes pour permettre à l'association de disposer d'un personnel qualitatif, nécessaire à son fonctionnement, lequel personnel doit faire de son mieux pour améliorer la performance de l'association, tout en s'épanouissant. Elle est chargée entre autres fonctions du recrutement des bénévoles.

➤ **La commission renseignement et sécurité :**

Il ne s'agit pas ici d'une institution mais d'une fonction, qui consiste pour cette commission d'aiguillonner chaque membre de l'association à participer à la collecte des informations pouvant aider l'Etat à veiller au maintien de sa souveraineté, c'est-à-dire à assurer son indépendance, son intégrité et la bonne marche des institutions qu'il s'est donné par le règne de l'ordre et de la paix publique. Toutes ces informations collectées sont mises à la disposition du gouvernement pour la prise des mesures appropriées.

Cette commission est composée des membres bénévoles civils. Toutefois, sous réserve de l'approbation des chefs de corps de forces armées et Police, des militaire ou des agents de la police nationale pourraient éventuellement être agréés bénévoles volontaires pour la fourniture des renseignements utiles à transmettre au Gouvernement de la République.

➤ **La commission événementielle :**

Cette commission est chargée de l'organisation des événements liées à la vie de l'association, et ce sous tous ses aspects.

Elle est chargée à l'occasion de chaque événement, de mettre en place un comité d'organisation dès la publication de sa date. Toutefois, cette mise en

place pourrait également se faire avant la fixation de la date de l'événement si on est sûr que l'événement se tiendra.

Cette commission est composée outre les membres d'autres commissions, de certaines personnes ressources.

➤ **La commission justice et paix :**

Cette commission est chargée de la promotion des Droits de l'Homme et de la justice en tant que facteur de paix, que ce soit au niveau national qu'international.

Elle est composée majoritairement des membres **juristes ou non** de l'association, ainsi de tout expert volontaire suivant le domaine de sa compétence, agréé par les B.AH.U.J.

Au demeurant, toutes les actions menées par les organes de fonctionnement des B.A.H.U.J et ses partenaires, le sont suivant certains modes opératoires, et ce, au profit des personnes nécessiteuses visent à atteindre un certain nombre de résultats, dans la perspective de sauvegarde de l'intérêt final général, de la paix et tout ce qui tourne autour de l'équité et de la justice sociale.

Vous l'apprécierez plus aisément à la lecture des développements suivants.

CHAPITRE 2 : LE REPERTOIRE NON EXHAUSTIF DES ACTIVITES PRINCIPALES REALISEES PAR LES B.A.H.U.J PENDANT LA PERIODE ALLANT DE JUILLET 2020 A JUIN 2022

Dès sa création, l'Association les B.A.H.U.J s'est fixée pour mission première le recrutement des bénévoles actifs, permanents ou ponctuels à l'effet d'accomplir efficacement ses missions d'aides à l'endroit des personnes en détresse. Dans cette optique et concomitamment à ce recrutement, les BAHUJ ont eu à faire des réalisations au niveau de :

- La justice (A)
- L'éducation (B)
- La santé (C)
- L'agriculture (E)
- et l'élevage (F)
- L'humanitaire (G)
- L'environnement (H).

A- LES REALISATIONS DES B.A.H.U.J AU NIVEAU DE LA JUSTICE

Dans le cadre de la justice, les B.A.H.U.J se sont fixé entre autres objectifs prioritaire :

- La facilitation de l'accès à la justice des catégories vulnérables.
- L'apport d'un appui juridique aux victimes diverses dans le déroulement de leurs procès.
- L'encouragement du règlement pacifique des conflits.
- La lutte contre l'impunité des auteurs de violences sur toutes ses formes sur les personnes vulnérables etc.

Courant la période sus indiquée, plusieurs justiciables ont inondé le secrétariat des B.A.H.U.J des requêtes aux fins d'intervention (**voir annexe**). Lesquelles requêtes ont très naturellement suscité la réaction des B.A.H.U.J

au travers des descentes et autres. (**Voir Photos des descentes sur le terrain**). Si certaines de ces demandes ont été solutionnées, d'autres sont encore en cours de traitement. (**Voir nos Photos interventions dans les tribunaux**).

- **Cas illustratifs du Litige foncier de la Dibamba - Douala ayant défrayé toutes les chroniques dans notre pays :**

L'Association les B.A.H.U.J a été saisi par la communauté des habitants de La Dibamba, plus d'une centaine de personnes venues en majorité des régions du nord-ouest et du sud-ouest. Ces populations qui ont quitté leurs régions à cause de la crise anglophone ont trouvé refuge dans cette partie de la ville de Douala. Apres avoir viabilisé des terrains marécageux à eux octroyés par le chef de village de la Dibamba, ces derniers ont été chassés par des individus prétextant avoir des titres fonciers sur le site viabilisé. D'où le courroux des populations qui réclamaient justice. Les bourreaux de ces derniers ont détruit des maisons et des cultures de ces populations sinistrées et en détresse.

Donnant suite à leur saisine, les B.A.H.U.J ont fait une première descente de soutien et d'implémentation du réconfort moral aux déplacés internes en date du 20 aout 2020. Il était question au courant de cette descente de toucher les réalités du doigt et de s'enquérir de la situation.

Plusieurs autres descentes ont été faite dans l'optique de mieux cerner le problème.

Au chapitre des actions menées pour stabiliser la paix sociale, les B.A.H.U.J face aux faits flagrants et têtus, ont tout de suite initié des correspondances pour informer en primeur et avant tous, monsieur le Préfet du Wouri, et surtout monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral de ce qui se passait alors dans cette partie de la ville. Des Correspondances avaient aussi été servies dans le même sens à son Excellence monsieur le Ministre d'Etat Ministre de la justice Garde des sceaux, à son Excellence monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et à son Excellence monsieur le

Ministre des Domaines des Cadastres et des Affaires Foncières. Ces correspondances des B.A.H.U.J ont retenu toute l'attention de ces autorités étatiques, et se sont soldées par la libération de personnes arrêtées, ramenant la paix et le calme et mettant fin au soulèvement ambiant.

Par la même occasion, les B.A.H.U.J ont parallèlement adressé des correspondances à Madame le Procureur de la République Près les tribunaux d'Edéa en vue d'obtenir libération d'une dizaine de personnes arrêtées par la Brigade de Gendarmerie de Logbajeck lors des malheureuses opérations de casse. Madame la Procureure à la suite d'une audience avec les B.A.H.U.J, a donné gain de cause à notre association et les personnes arrêtées ont été libérées. Il s'agissait effectivement des sieurs Nyenko Richard, TICHA Issac, AMADOU Sébastien, FUAMPUA NAH Joseph et autres (...).

En octobre 2020 ; les B.A.H.U.J toujours au chevet des démunis, ont également assisté juridiquement ces populations lors de l'ouverture de l'enquête sur le dossier à la Compagnie de Gendarmerie d'Edéa, de même qu'ils ont vaillamment et avec succès rencontré tour à tour dans le cadre du dossier de ce litige, Monsieur les Sous-Préfets sortant et entrant de Logbadjeck. La paix sociale s'est installée.

- **Cas de l'assistance apportée aux populations de Logbessou - Douala**

En février 2021, les B.A.H.U.J ont été saisis par le collectif des habitants du quartier Logbessou menacé de déguerpissement.

Une visite de réconfort à l'endroit des victimes a été faite. L'Association a saisi par correspondances diverses administrations, notamment le MINDCAF, le Ministère de la Justice, le MINAT. Les autorités de la Région du Littoral ont aussi été informées.

La situation s'est stabilisée par la suite. Puis, l'affaire a connu une accalmie globale. La paix sociale une fois de plus a été sauvegardée. Un contentieux de plus inutile a donc été évité aux autorités judiciaires déjà suffisamment surchargées.

- **Cas de l'assistance aux populations du village Bonéndalè - Douala**

Menacées par le dangereux Neba Tikum, un brigand spécialisé dans l'expropriation et la vente des terrains dans le village Bonéndalè, les B.A.H.U.J ont été saisis par l'une des victimes.

Une descente sur le terrain avec l'appui du Chef du village et le poste de gendarmerie de Bonéndalè a été organisée pour recueillir les témoignages des populations. Il était aussi question de renforcer le dispositif mis en place.

Le dangereux Neba Tikum a été mis aux arrêts grâce aux renseignements et actions des B.A.H.U.J. Bien plus, un appui judiciaire a été apporté par les B.A.H.U.J aux villageois de Bonendale. Le dit hors la loi dénoncé et traduit devant le Tribunal Militaire de Douala - Bonanjo, a été condamné à deux ans d'emprisonnement ferme. Après avoir été reconnu coupable des faits de port illégale d'arme à feu, faux et usage de faux, faux en écriture authentique, menace sous conditions, port et détention illégaux d'uniforme et insigne militaire ; usurpation d'un titre d'uniforme.

- **Cas de la Lutte contre les violences faites aux femmes.**

L'Association les B.A.H.U.J est restée fidèle à ses objectifs. Plusieurs cliniques juridiques ont été organisées, confer **Photos des cliniques juridiques** du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF).

Par ailleurs, relativement à l'actualité portant sur les violences faites aux femmes et à la jeune fille, les B.A.H.U.J ont savamment mis sur pied un programme baptisé « **Femmes brisons le silence** ».

La cérémonie officielle de lancement de ce programme a eu lieu le 02 décembre 2021 dans les locaux de la Délégation Départementale du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) du Wouri. Plusieurs campagnes de sensibilisation dans les rues de Douala ont précédé ladite cérémonie. (**Voir les Photos des descentes et cérémonie FBS**).

Il était question durant cette initiative visant à lutter contre les violences faites aux femmes, de sensibiliser tous les couches de la société, question d'infléchir cette courbe croissance des violences conjugales à l'origine des décès de plusieurs femmes au Cameroun et qui affecte également l'éducation des jeunes camerounais.

Durant la causerie éducative à la délégation départementale de la promotion de la femme et de la famille, les jeunes filles, une centaine environ, ont été édifiées sur les droits et les devoirs des femmes et de la jeune fille. Plusieurs victimes de violences ont reçu des encadrements et orientations. En plus de nos conseils et vives recommandations à ne plus jamais garder le silence, on leur a rappelé l'ensemble des textes législatifs qui les protègent, ainsi que les coordonnées des personnes à contacter en cas de violences sur elles faites.

L'importance d'un psychologue dans la rééducation des victimes des violences faites aux femmes a été d'une grande nécessité au court de cette opération qui s'est déroulée dans plusieurs rues de la capitale économique du Cameroun et pendant laquelle plus de 5000 personnes ont été sensibilisées.

- **Cas de la promotion de la Protection des droits des veuves**

En date du **23 juin 2021** à l'occasion de la célébration de la **journée internationale des veuves** sur le thème « **Femmes invisibles, problèmes**

invisibles», une causerie éducative à grand succès a été organisée par les responsables des B.A.H.U.J à la délégation de la promotion de la femme et de la famille, tant alléchante et pratique était le thème de l'événement.

Plus de deux cent femmes et veuves ont été conviées à l'occasion et ont toute marqué de leur présence effective le sceau de cette journée.

Les thèmes des exposés quant à eux ont porté sur le droit des veuves, les législations qui encadrent et protègent les veuves. Les pratiques interdites dont sont victimes les veuves ont été évoquées. Des veuves présentes ont raconté leurs misères et déboires. De nombreux cas pratiques ont été résolus pendant cet échange animé par des avocats au barreau du Cameroun appartenant à JFC-AVOCATS CAMEROUN membres actifs des B.AH.U.J, des psychologues également. L'objectif de lutter contre les menaces infligées aux veuves a été adopté et mentionné en lettres d'or à tous les ordres du jour de nos travaux. Les veuves ont par les conseils juridiques, été invitées à saisir désormais sans ambages la justice camerounaise pour dénoncer des cas de tortures à elles infligées par les belles familles en particulier, et par tous les tiers en général.

- **Cas des Œuvres humanitaires déployées aussi bien sur le territoire nationale qu'à l'international :**

Depuis sa création, l'Association les Bénévoles en Aides Humanitaires Juridiques et Judiciaires n'est pas restée de marbre face aux nombreux cas de souffrances des populations d'ici et d'ailleurs. Ses membres se sont mobilisés pour donner du sourire aux orphelins et aux différentes victimes des catastrophes au Cameroun et dans bien d'autres coins du monde entier.

○ **LES SECOURS CAPE TOWN EN AFRIQUE DU SUD**

En dates du 03 au 14 décembre 2020, les membres des B.A.H.U.J ont vaillamment volé au secours des victimes de l'incendie de CAPE TOWN en Afrique du Sud. Plusieurs bâtiments et maisons d'habitation ayant à cette triste occasion été dévastés et détruits, et leurs propriétaires se retrouvant fortuitement sous la belle étoile.

En marge et à coté de l'aide apportée aux différentes victimes par le gouvernement sud africain, les membres du B.A.H.U.J du Cameroun antenne de L'Afrique du sud, dans leur humilité infinie, sous la conduite de dame FALDELAH TIENTCHEU se sont mobilisés pour réconforter et assister les sinistrés. Il fallait voler au secours de ces populations qui étaient encore dans la rue.

C'est ainsi que du 03 au 14 décembre 2020, ces derniers sont allés remettre du matériel de couchage aux différentes victimes. (Couvertures, matelas. Des denrées de premières nécessités ont été pareillement distribuées à ces derniers.

Heureux de ce geste humanitaire, les populations sinistrées (plus d'une cinquantaine de personnes victimes de cet incendie) quant à elles et pour leur part, n'ont pas manqué de remercier les acteurs et de saluer pour bénir les œuvres de notre humble et modeste organisation.

○ **Les dons de l'Orphelinat REMAR Cameroun de Logbessou.**

En date à Douala, du 24 juillet 2021 à l'occasion de la célébration du premier anniversaire de l'Association les B.A.H.U.J, les membres de l'organisation ont décidé de donner de la joie aux orphelins de l'orphelinat Remar Cameroun de Logbessou. C'est ainsi que :

- des denrées alimentaires en vivres frais,
- des sacs de riz et sacs de sels,

- des cartons de savons,
- des cartons d'huiles raffinées,
- des vêtements de diverses gammes,
- des chaussures et chaussettes de diverses tailles...

ont été gracieusement remis aux Responsable de ces pensionnaires par ailleurs très heureux et ravis à plus d'un titre de cette visite des membres des B.A.H.U.J

Par la même occasion, à côté des activités d'animations et échanges avec les enfants pensionnaires de cet orphelinat, c'est autour d'un banquet fraternel aux allures plus que familiales que le B.A.H.U.J ont clôturé cette visite à la grande satisfaction il faut le dire une fois de plus, de leurs hôtes.

B- REALISATIONS DES B.A.H.U.J AU NIVEAU DE L'EDUCATION

L'Association les B.A.H.U.J, dans le champ de l'éducation, s'est évertué à l'accompagnement scolaire. Lequel est destiné à des jeunes qui sont scolarisés dans le primaire ou le secondaire (**photo de remise matériel didactiques aux enfants orphelins et remise des prix de l'excellence**)

Ainsi, sa mission en tant que bénévole a consisté à les accompagner tout au long de l'année scolaire pour l'aide au devoir, les pratiques culturelles sportives ou la pratique des langues vivantes (**photos Lycée Deido**).

Cet accompagnement a pour but de développer leurs potentiels et capacités, d'acquérir leur autonomie en les rendant acteurs, tout en développant leur confiance en eux. Cela s'est opéré généralement dans le cadre de plusieurs causeries éducatives. Pour inscrire cette action dans la permanence et l'étendre à d'autres catégories professionnelles, BAHUJ a créé le programme « **Bénévolat et citoyenneté** » (**voir annexe**).

De l'éducation à la santé BAHUJ n'a pas lésiné sur les interventions.

Ainsi pour poursuivre cet objectif qui fait partie de ses différentes missions, les Bahuj a organisé une causerie éducative au lycée bilingue de Deido dans le cadre de la semaine de la jeunesse. C'était le 6 février 2021. Célébré sous le thème «jeunesse ; résilience, défis et opportunités en temps de covid 19 », l'organisation a saisi l'occasion pour échanger avec les élèves. Au courant de cette échange qui a rassemblé plus de trois milles élèves et enseignants de cet établissement d'enseignement secondaire, il était question de rappeler aux jeunes leur mission dans la construction de l'unité nationale. En plus de l'invitation à respecter scrupuleusement les mesures barrières de lutte contre le covid 19 pour limiter la propagation de la maladie. Les jeunes ont été éduqués à la question de citoyenneté. Ils ont été invités à être ponctuels, assidu et appliqué durant leur cursus scolaire. Car, ils sont l'avenir de demain». Au regard de la monté en puissance de la violence en milieu scolaire, ces élèves ont été sensibilisés les conséquences des violences en milieu scolaire. Un phénomène qui nuit excessivement à la formation de la jeunesse. La consommation de la drogue dans les lycées a aussi été abordée au courant de cette causerie éducative et chaque élève a été invité à être un agent de dénonciation de cette pratique mafieuse.

- **Distributions de fournitures scolaires**

Pour assurer la bonne Education de la jeunesse camerounaise comme à son habitude, les Bahuj ont distribués à l'occasion de la rentrée scolaire 2021-2022 des manuels scolaires dans plusieurs orphelinats.

Conscients de ce que ces enfants qui n'ont plus de parents ont moins de chance de se scolariser, les membres de l'organisation ont décidé de soutenir quelques orphelinats de la ville de douala. Notamment l'orphelinat Remar Cameroun situé à Logpom, l'orphelinat Les Amis de Jésus situé à Bonamoussadi. Deux mois après la rentrée scolaire, les membres du Bahuj sont descendus dans ces deux orphelinats les mains chargés. On pouvait découvrir dans de nombreux cartons transportés ici, de la craies, des crayons de couleurs, des cahiers, des livres des marqueurs et aussi quelques

denrées de premières nécessités pour permettre aux gestionnaires des différents orphelinats de gérer le, petit déjeuner des pensionnaires. Dans l'ensemble c'est près de 200 enfants qui ont eu droits au fournitures scolaires dans les deux orphelinats visités.

- **Excellence scolaire**

Ayant fait de l'éducation et la formation de la jeunesse camerounaise l'une de ses priorités, le Bahuj pour encouragé les élèves à se concentrer à l'école a également remis des paquets minimum aux meilleurs élèves du village Fondjomekwet, village basé à l'Ouest Cameroun et précisément dans le département du Haut-Nkam arrondissement de BANDJA. A travers le chef d'antenne du Bahuj en Belgique, Ngankeu GASTON. Il a primé les dix premiers de chaque classe du primaire au secondaire des différents établissements de ce village. Ces derniers ont reçu des livres des cahiers, stylo à bille, ardoise crayons de couleurs et du matériel de dessin. Un appui en matériel didactique a pareillement été fait aux différentes écoles et collèges du village. Une bourse scolaire pour les uns qui leur a permis de débuter l'année scolaire en beauté. Ce coup de main n'a pas laissé les parents et enseignants indifférents. Ceux-ci ont invité les responsables de l'organisation à multiplier l'initiative et à l'étendre à l'échelle environnementale et même régionale. C'est plus de deux cents élèves qui ont bénéficié de cette action-là.

- **Encadrement des conducteurs de moto taxi**

Dans le cadre d'encadrement des conducteurs de moto taxi devenu un réel problème dans la ville de Douala les Bahuj a organisé une séance de travail avec le syndicat des conducteurs de moto de l'arrondissement de Douala 5^{ème}.

Il était question au courant de cette rencontre de sensibiliser les acteurs de ce corps de métier sur le rôle citoyen qu'ils doivent jouer dans la construction du Cameroun. On leur a rappelé que ,malgré le fait que

plusieurs d'entre eux font le métier par depuis, il faudra bien le faire . tout en leur rappelant que le chef de l'Etat Paul Biya q reconnu cette profession au Cameroun lors de la visite de pose de la première pierre de construction du second pont sur le Wouri ; les Bahuj leur a rappelé leurs principales mission.

Et pour donner de la valeur à ce corps de métier désormais reconnu, à côté de bien le pratiquer, il fallait l'organiser. D'où l'importance du recensement ; du regroupement par secteur ou par zone et surtout le respect des mesures mises sur pieds par le gouvernement de la république pour exercer cette profession.

Un appel à la formation en conduite a été fait de même que la nécessité de s'assurer. Il fallait aussi inviter ces derniers à pouvoir s'identifier avec les chasubles et autres. L'invitation à être polie et courtois durant le service a été souhaité. Les B.A.H.U.J a organisé au moins trois sessions d'échange que les membres du SYNAMOTAC. L'objectif visé par ces échanges était ; éviter la grogne sociale que ce corps de métier crée souvent dans la Capitale économique du Cameroun. Estimés à plus de 400 000 dans la seule capitale économique du Cameroun. Conducteurs de moto s'ils ne sont pas encadres peuvent être des dangers sociaux.

C- REALISATIONS DES B.A.H.U.J DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

La création de l'Association les BAHUJ s'est effectuée dans un contexte dominé par la pandémie de la COVID-19, laquelle pandémie a imposé à B.A.H.U.J l'inscription dans son agenda, et ce en première ligne, des merveilleuses campagnes de sensibilisation.

Il va donc sans dire que les B.A.H.U.J, dans un esprit de large sensibilisation, ont automatiquement intégré dans toutes leurs actions la diffusion aux populations des mesures barrières à suivre scrupuleusement dans la lutte contre cette pandémie.

Par ailleurs, toujours sur le plan de la santé mais dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, les B.A.H.U.J, par le truchement d'un de leurs partenaires paramédicaux et notamment la Clinique la Grande Ile, ont apporté leurs soutiens en terme de soins médicaux, à bon nombre de victimes des violences ainsi dénoncées, lesquelles victimes jusqu'aujourd'hui bénéficient de l'accompagnement de certains psychologues mis à leur disposition par le biais des B.A.H.U.J.

D- REALISATIONS DES B.A.H.U.J DANS LES DOMAINES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Dans ces domaines, le B.A.H.U.J. ont entendu plus précisément procéder à ce qui suit :

- Ravitailler les déplacés internes du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et ceux du Grand Nord en produits de premières nécessités ;
- Renforcer leurs moyens de subsistance agricole et leur faciliter l'accès aux facteurs de production (semences, petit élevage, Intrants Agricoles) ;
- Voler au secours des enfants de moins de 05 ans, des femmes enceintes, et celles qui, allaitantes, s'avéraient exposées au triste fléau de la mal nutrition.

Pour venir à bout de cet objectif, les promoteurs de l'O.N.G les B.A.H.U.J se sont retrouvés devant l'impérieuse urgence de mettre sur pied une structure de micro-financement. Ils ont donc généré la **COOPCA - B.A.H.U.J**, une société Coopérative avec Conseil d'Administration pour l'Aviculture et l'Agriculture, créée le 1^{er} juin 2021 à Douala.

Les 21 membres du conseil d'administration de ladite structure ont organisé une réunion pour mettre cette instance sur pied dans le but principal

et prioritaire de s'investir afin de réaliser les missions régaliennes qu'ils se sont fixés d'atteindre absolument sur le plan spécifiquement agricole.

E- REALISATIONS DES B.A.H.U.J DANS LES DOMAINES DE LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE.

A l'occasion de la journée de la protection de l'environnement qui se célèbre le 05 juin de chaque année, le thème de l'encours annuel étant clairement stipulé «***nous n'avons qu'une seule terre, prenons en soin***», l'association dite les B.A.H.U.J, a réitéré son engagement indéfectible à la protection de l'environnement.

Dans cette optique et entre autres événements, ses membres ont pris part à une marche sportive et de ramassage des déchets dans les rues de la capitale économique du Cameroun.

Par ailleurs, En compagnie des partenaires promoteurs d'une structure de la place de Douala, suffisamment ancrée dans les activités de protection environnementale et notamment du Cabinet SAFETY MULTI SERVICES Sarl, les membres des B.A.H.U.J ont conjointement sillonné les artères de la ville de Douala avec des sacs poubelles de 07h à 10h. A leur actif commun en fin d'opération, près de deux tonnes d'ordures ramassées et mises hors de tout état de nuisance.

CHAPITRE 3 : REPERTOIRE NON EXHAUSTIF DES DOMAINES OU SECTEURS NECESSITANT LES AIDES

A partir du moment où les crises précédemment évoquées viennent altérer davantage les conditions très peu satisfaisantes de plusieurs catégories sociales :

- Conditions de logement
- Conditions de travail
- Conditions d'accès accès à l'éducation,
- Accès à l'internet,
- Accès aux soins,
- Accessibilité à la justice),

Les BAHUJ, dans le cadre de leurs missions d'aide, entendent investir davantage le maximum de leurs efforts, énergie et activités dans les domaines aussi variés que :

- La santé des populations,
- Les impératifs de logement, ou de relogement des sinistrés et démunis,
- L'éducation,
- La nutrition,
- Le travail
- La justice.

Naturellement, les interventions des B.A.H.U.J dans ces différents secteurs se font non pas anarchiquement, mais suivant certains modes opératoires bien étudiés et suffisamment précis.

CHAPITRE 4 : MODES OPERATOIRES OU DIVERS MODE D'ACTION DES B.AH.U.J

L'Association les B.A.H.U.J, dans ses différents secteurs d'action, entend mettre à la disposition des nécessiteux, des aides multiformes qui se déplient aussi bien en appui, assistance, collaboration, concours, coopération, main-forte, conseils, formation, qu'en secours ou soutien, et ce, suivant certains modes opératoires énumérés dans les lignes qui suivent :

- Organisation des tables rondes, des conférences et causeries éducatives d'information des catégories sociales nécessiteuses ;
- Mise en place d'un système de « cases de droit » pour informer les communautés sur les dispositions juridiques nationales et internationales en rapport avec les Droits de l'Homme ;
- Organisation des séances d'écoute/conseil à l'intention des familles en détresse ;
- Appui à la prise en charge totale des victimes des exactions de tout genre ;
- Mise sur pied des cliniques juridiques pour une assistance juridique et judiciaire de qualité appréciable ;
- Mise en place des comités de vigilance et de dénonciation des abus et maltraitance sur des personnes ;
- Organisation des campagnes de distribution des dons aux personnes et groupes vulnérables en contexte de conflit ou de paix ;
- Facilitation de l'accès à la justice des catégories vulnérables ;
- Organisation des visites de solidarité auprès des victimes de conflits ;
- Encouragement du règlement pacifique des conflits selon les us de la tradition africaine ;
- Apport d'un appui juridique aux victimes dans leurs déroulements ;

- Soutien à la lutte contre l’impunité des auteurs de violences sous toutes ses formes sur les personnes vulnérables ;
- Renforcement des actions de poursuites pour des violences sexuelles en tant que crimes de guerre, crimes contre l’humanité et génocide devant les juridictions nationales ;
- Facilitation de la formation des professionnels des médias sur les dispositions juridiques nationales et internationales en rapport avec les droits humains et les inciter à les diffuser sur différents supports télévision, radio, presse écrite et en ligne).
- Vulgarisation des conventions internationales et nationales sur les droits de l’Homme;
- Formation des personnes comme médiatrices et négociatrices;
- Organisation des activités récréatives et socio-culturelles pour promouvoir le vivre ensemble;
- Organisation des sessions de prédication sur la paix dans les églises et mosquées.

Seulement,

Il y a lieu de reconnaître que les B.A.H.U.J pour atteindre plus efficacement leurs lourdes missions, auront nécessairement besoin de l’accompagnement de certaines personnes tant physiques que morales.

CHAPITRE 5 : LES DIFFERENTS PARTENAIRES D'ACTIONS DES B.A.H.U.J

Les partenaires d'action des B.A.H.U.J sont aussi nombreux que variés, et se recrutent dans des diverses sphères. On pourrait citer tour à tour :

- L'Administration de la République,
- Les collectivités territoriales décentralisées,
- Les volontaires officiant dans les Forces de maintien de l'ordre,
- Les O.N.G et Associations de promotion des droits de l'homme,
- Les Conseils de Familles,
- Les Leaders Traditionnels,
- Les Leaders Religieux.
- Les juristes d'entreprises chevronnés.
- Les Consultants et Juristes professionnels.
- Les spécialistes du droit des Affaires
- Les agriculteurs professionnels
- Les éleveurs
- Les ingénieurs de Génie Civil et mécaniciens.
- Les Cabinets d'huissiers et d'Avocats
- Les experts automobiles et immobiliers

Au demeurant, Il n'est pas superflu de préciser à toutes fins suffisamment utiles que, mis à part ces partenaires d'action, les B.A.H.U.J disposent bien évidemment de leurs propres organes de fonctionnement.

Il y va de l'enjeu d'atteinte des sérieuses ambitions en aides bénévoles que s'est fixée cette auguste Association. Ne dit-on pas que, « qui veut aller loin ménage sa monture ? ».

CHAPITRE 6 : PLAN D'ACTION 2022/2023 MIS SUR PIEDS PAR LES B.A.H.U.J ET L'URGENCE DE NEGOCIATION ET DE SIGNATURE DE DIVERS ACCORDS DE PARTENARIAT

Pour le compte de l'exercice 2022/2023, les B.A.H.U.J ont prévu et entendent engager bénévolement une foultitude d'actes salutaires dans des secteurs d'activités aussi variés et diversifiés que :

- Le Logement (A),
- La Santé (B),
- L'Education (C),
- La Nutrition (D)
- et la justice (E).

A- DOMAINE DU LOGEMENT

Dans la mesure du possible, au gré de leurs efforts, et suivant le volume des éventuelles aides et subventions sollicitées de toutes les âmes de bonne volonté et de divers horizons, les B.AH.UJ envisages pour 2022/2023 :

- L'érection au profit des déplacés du Nord-Ouest, Sud- Ouest et du Grand Nord, de plus d'une centaine et dans tous les cas d'au moins 150 cases en matériaux provisoires.
- La fourniture aux populations en cause des provisions en alimentation, en eau potable, électricité ou l'éclairage dans les banlieues des régions du Cameroun ;
- La construction d'un orphelinat à la localité de la DIBAMBA regorgeant de nombreuses familles déplacées des zones tumultueuses du Cameroun.

B- DOMAINE DE LA SANTE

Au plan de la santé publique et privée, les B.A.H.U.J entendent procéder bénévolement courant 2022/2023, tout à tour à la réalisation des œuvres suivantes :

- Organisation de diverses Campagnes de sensibilisation contre de nombreuses maladies et pandémies;
- Organisation des séances publiques de Dons de médicaments et matériels médicaux sanitaires dans les hôpitaux, orphelinats et infirmeries près les établissements scolaires ;
- Organisation des multiples séances de Formation des bénévoles en secourisme ;
- Souscription auprès de compagnies viables, de plusieurs polices d'assurance en santé universelle au profit de certaines personnes dont le degré de vulnérabilité ne ferait plus l'ombre du moindre doute ;
- Le ravitaillement des banques de sang dans des hôpitaux, par la sensibilisation et l'organisation de diverses séances salutaires et bénévoles de dons volontaire de sang.

C- DOMAINE DE L'EDUCATION

Au plan de l'éducation, les B.A.H.U.J entendent continuer en 2022/2023 avec l'accompagnement scolaire. Nos objectifs au plan de l'éducation consisteront à aider des enfants et des jeunes à :

- Maitriser leurs métiers d'élève ;
- Acquérir des méthodes de préparation et d'organisation des cours ;
- Avoir des repères;

- Trouver appui et ressources nécessaire pour développer leurs potentiels ;
- Acquérir de nouvelles compétences;
- Elargir leurs centres d'intérêt;
- Bénéficier de notre expertise, de nos savoir-faire et savoir être.
- S'enrichir de nos expériences et d'accroître leur chance de s'en sortir à bon compte dans la vie active.

En dernière analyse, l'Association les B.A.H.U.J. espère recevoir suffisamment de dons et de subventions pour rendre possible et effectif cet autre projet qui leur tien à cœur en 2022/2023 de vouloir équiper en bibliothèques, plusieurs établissements Scolaires et structures d'Orphelinats de la ville de Douala en particulier, et bon nombre de villes du Cameroun en général et suivant l'état de nécessité.

D- DOMAINE DE LA NUTRITION :

Dans le domaine nutritif, les BAHUJ entendent :

- Ravitailler les déplacés internes du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Grand Nord en produits de premières nécessités ;
- Renforcer leurs moyens de subsistance agricole et de l'accès aux facteurs de production (semences, petit élevage, Intrants Agricoles) ;
- Voler au secours des enfants de moins de 05 ans et des femmes enceintes et celles qui allaitent exposées à la malnutrition avérée.

E- DOMAINE DE LA JUSTICE

Outre les multiples questions et dossiers en instance en rapport avec la justice et l'administration de la justice, les B.A.H.U.J, en 2022, entendent énergiquement orienter leurs actions dans une protection à outrance de la femme, l'enfant et de la famille. Ainsi un point d'orgue sera-t-il remis dans la lutte contre les violences sexuelles et autres violences faites aux catégories sociales vulnérables, et ce par la prise en charge médico-légale et judiciaire des victimes. Les missions consisteront dès lors entre autre grands axes à :

- Renforcer la prévention et veiller aux sanctions à l'endroit des infracteurs (surtout des sanctions exemplaires) ;
- Appuyer la prise en charge totale des victimes de violences sexuelles ;
- Protéger les enfants contre la violence, l'exploitation et toute forme d'abus.

Une évidence est patente : L'Association les B.A.H.U.J est pleine d'ambitions et de projets certes, mais la réussite de toutes ces grandes missions et ambitions passera à coup sûr et ipso facto par la signature de plusieurs **accords de partenariats** que les B.A.H.U.J entendent également peaufiner et négocier victorieusement, nous l'espérons à partir de l'an 2022.

CHAPITRE 7 : PRESENTATION DU BUREAU ET DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION LES B.A.H.U.J

I - BUREAU NATIONAL

- Président : **BASILE KAMMO**
- Consultant : **NONGNI ANDRE**
- Directeur exécutif : **NKWAHA NGNINKEU ARSENE**
- Chargé des Affaires Juridiques et Judiciaires : **WANTOU NGEUKO AUGUSTIN**
- Chargé des Opérations : **MOUSTAPHA ABOUBAKAR**
- Directeur de Communication : **DJIELE HERVE VILLARD**
- Présidente du Comité d'Organisation : **MAFOTIE RAYMONDE SANDRINE**
- Directeur de Renseignement : **KAMELIEU FRANCOIS MARIE**
- Secrétaire Générale : **ENDALLE NATACHA EPSE NKUENYA**
- Responsable Informatique : **NGOUONGO STEPHANE**

II – BUREAU ANTENNE FRANCE

- Chef d'antenne : **DJOMKWE SOLANGE BERLINE**
- Directrice Commission justice et paix : **EKE EPSE CHER MADELEINE**
- Consultante : **DJOMKAM THERESE ROSINE**
- Consultant : **NGEUKAM DESIRE AIME**
- Présidente du Comité d'Organisation : **SITCHEU EDITH BLANCHE**
- Chargée des Opérations : **KAMGA TCHAMSI EPSE FORTE**
- Secrétaire Générale : **ENGOUE TCHOKOUANSI JOHN MARY**

III - BUREAU ANTENNE BELGIQUE

- Chef d'antenne : **NGANKEU GASTON**

IV - BUREAU ANTENNE ETATS-UNIS D'AMERIQUE

- Chef d'antenne : **DJOMGA CHRISTIAN**

V - BUREAU ANTENNE ALLEMAGNE

- Chef d'antenne : **MONKAM TIENTCHEU HERMANN**

VI - BUREAU ANTENNE AFRIQUE DU SUD

- Chef d'antenne : **TIENTCHEU BILLY**
- Consultante : **FALDELAH TIENTCHEU**
- Chargée des Opérations : **NGANMENIE FELIX**

VII - BUREAU ANTENNE COTE D'IVOIRE

- Chef d'antenne : **KOUAKAM JOSIANE**

VIII - BUREAU ANTENNE BULGARIE

- Chef d'antenne : **DJAMS HERVE AKOUM**